

S.I.R.S. Lalande en Son / Puiseux en Bray

15 Grande rue

60590 LALANDE EN SON

Tél : 03-44-84-94-11

Courriel : Sirs_puiseux_lalande@yahoo.fr

INFORMATIONS PARENTS D ELEVES

OBJET : INFORMATION PERISCOLAIRE : ORGANISATION DES GARDERIES / RESTAURATION SCOLAIRE ET TRANSPORT SCOLAIRE POUR 2019/2020

Horaires des cours

Ecole primaire : 8h45/11h45 13h25/16h25 (accueil 10 minutes avant)

Ecole maternelle : 8h55/11h55 13h35/16h35 (accueil 10 minutes avant)

Battement de 10 minutes entre les deux écoles pour permettre aux familles d'effectuer le trajet entre les deux écoles (passage sécurisé par la SENTE DU BOIS)

Horaires des transports

LE FIL montée 8h15 retour 16h40 (en théorie sous réserve d'enfant scolarisé)

PUISEUX EN BRAY CENTRE montée 8h20 retour 16h45 (en pratique direct Lalande en son / Puiseux car pas de passage prévu au Fil pour cette année) Attention changement d'arrêt la desserte se fera à l'abri bus dans le centre du village et non plus devant l'école de Puiseux

MONT MARLET montée 8h25 retour 16h50

BUT DAVID montée 8h30 retour 16h55

Arrivée Primaire Lalande en Son à 8h40

Arrivée Maternelle Lalande en Son à 8h45

Fin de transport scolaire le soir après la desserte du But David.

Personnel du bus : 1 chauffeur et 1 accompagnateur

Garderie

La garderie se fera dans la deuxième classe inoccupée de l'école maternelle, grande salle aménagée en espace jeux pour les plus petits et lecture ou dessin pour les plus grands

Cour de récréation de la maternelle en cas de beau temps

1 à 2 personnes prévues en fonction des effectifs enregistrés

Forfait matin : 2€/matin/enfant

Forfait soir : 2€/soir/enfant (goûter à fournir par les parents)

(Délibération du conseil syndical N°2019-01-05 DU 01/02/2019)

Horaires matin : ouverture à 7H00

Les enfants de primaire en garderie partiront à 8h30 de la garderie et seront menés dans la cour de l'école primaire à 8h35 par le personnel périscolaire (par le passage sécurisé interdit aux véhicules SENTE DU BOIS, une traversée de rue seulement)

Les enfants de maternelle en garderie seront pris en charge à compter de 8h30 par l'Atsem jusqu'à l'accueil officiel du professeur des écoles à 8h45.

Horaires soir : à partir de la sortie décalée des cours jusqu'à 18H00

Le bus prend en charge à l'école primaire les enfants de Puiseux en Bray et hameaux pour retour à la maison mais aussi les enfants prévus en garderie du soir

Ceux-ci descendront à la maternelle où ils seront accueillis par le ou les agents du périscolaire (1 à 2 en fonction du nombre d'enfants inscrits)

Les enfants de maternelle seront menés dans la salle de garderie par l'Atsem à la fin des cours.

Les enfants de maternelle de Puiseux et hameaux monteront ensuite dans le bus pour rejoindre leur domicile et les enfants de Lalande seront récupérés comme à l'accoutumée par les parents.

Restauration scolaire :

Il n'y a pas de transport périscolaire d'organiser le midi. Charge aux parents de récupérer leurs enfants aux horaires de sortie indiqués ou de les mettre à manger à la cantine.

Prix du repas : 4€30 cts/jour/enfant (délibération du conseil syndical N°2019-01-05 du 01/02/2019) tarif inchangé par rapport à 2018/2019

La restauration scolaire a lieu dans la salle polyvalente de Lalande en Son. Le principe retenu est la liaison froide par la Sté Sagère.

Les enfants de primaire sont pris en charge dès la sortie des cours par deux personnes du périscolaire pour les emmener à la cantine à pied par le passage SENTE DU BOIS.

Les enfants de maternelle sont menés à la salle des fêtes par l'Atsem et une personne du périscolaire par la cour entre la salle des fêtes et la maternelle (pas de passage dans la rue).

3 personnes sont en charge de la surveillance et aide au repas et deux personnes au service soit un total de 5 personnes

Après le repas les enfants sont en récréation dans la cour de la salle des fêtes.

Les enfants de primaire sont menés à l'école par les deux personnes du périscolaire à 13h15 où ils sont pris en charge par le professeur des écoles.

Les enfants de maternelle restent sous la surveillance d'une personne du périscolaire et de l'Atsem à compter de 13h15 jusqu'à la prise en charge officielle par le professeur des écoles à 13h25.

Informations diverses :

Pas de cours le mercredi

Les cours de soutien ont lieu après les cours du soir (charge aux parents de récupérer leurs enfants par leurs propres moyens)

Le transport scolaire (entre le lieu d'habitation (Puisseux et hameaux) et les écoles le matin et le soir) est pris en charge par les deux municipalités et subventionné pour une partie par la Région HDF.

Ce qui n'est pas le cas pour le transport périscolaire (transport organisé sur la pause méridienne) non subventionné par la Région. Pour des raisons de moyens financiers et techniques, la nouvelle organisation ne permettant pas d'assurer au mieux ce service sans engendrer de coût supplémentaire ; le conseil syndical par délibération de ses membres (Délibération N°2019-04-04 du 15/03/2019) a décidé de ne pas assurer ce service. Les années précédentes, ce transport était existant car il s'agissait d'un transport scolaire (transport entre deux écoles du RPI) et non, périscolaire comme cela le devient à la suite du regroupement des classes à Lalande en Son.

Les horaires du bus sont sujets aux impondérables divers et variés de la circulation ; il est demandé aux parents d'arriver quelques minutes avant les horaires indiqués.

Le règlement du périscolaire et les fiches de renseignements vous seront communiqués à la rentrée.

A votre disposition, pour toute information complémentaire,

Bien à vous.

Pour le Sirs, la Présidente
Véronique DELICOURT